



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Bundesamt für Berufsbildung und Technologie BBT

Partage d'expériences sur les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs

Atelier 4

Appréciation et justification des examens professionnels fédéraux

19 novembre 2009, Martin Stalder,
responsable du secteur de la formation professionnelle supérieure



Contenu :

1. Examen orienté vers les compétences :
contexte (pour rappel)
2. Distinction entre observation et appréciation
 - a. Formulaire d'observation (indicateurs)
 - b. Critères d'appréciation
3. Erreur d'évaluation et tendances en matière d'appréciation
4. Justifier, justifier, justifier...
5. Aides, matériel et liens



1. Examen orienté vers les compétences

Contexte (pour rappel) (1)

Éléments constitutifs de la compétence opérationnelle

1. **Savoir (technique)** : théorie, bases légales, économiques et relatives aux sciences naturelles et sociales, etc.
2. **Savoir-faire et méthodologie** : maîtrise de procédures, de procédés, d'outils et de machines
=> routine professionnelle
3. **Comportement dans le rôle professionnel** : attitude professionnelle, responsabilité technique et managériale, fierté professionnelle
4. **Expérience professionnelle reflétée** : tirer des leçons de son expérience, poursuivre son développement individuel, faire ce qui est correct de manière correcte



Contexte (pour rappel) (2)

Types d'examens professionnels fédéraux

- Vérification de la compétence opérationnelle possible uniquement dans des **situations professionnelles** (réelles ou fictives)
- Vérification de l'emploi correct et intégré de tâches professionnelles complexes nécessitant le recours à **toutes les compétences**
- **Situation réelle tirée de la pratique** (matière d'examen) :
 - Documentation sur sa propre pratique professionnelle sous la forme de travaux de diplôme et de projet, journal, livre des activités d'apprentissage, etc.
 - Travaux pratiques en entreprise
- **Situation fictive inspirée de la pratique** (matière d'examen) :
 - Examens pratiques
 - Cas d'école (oralement ou par écrit)
 - Jeux de rôles
 - Simulations
 - etc.



Contexte (pour rappel) (3)

1) Validité

- Les examens vérifient sur le fond et sur le plan méthodologique ce que les candidats doivent savoir faire (=> profil de qualification)
- Les matières d'examen couvrent l'ensemble des thèmes et des compétences, voire même « essaient » au-delà des contenus
- Les matières d'examen appréhendent aussi vraiment les compétences

2) Impartialité

- Les examens donnent diverses occasions aux candidats de faire montre de leurs compétences
- Les matières d'examen sont adaptées à la complexité des exigences professionnelles

3) Fiabilité

- Les examens vérifient ce qui doit l'être, de la manière la plus fiable possible (c.-à-d. sans erreurs de mesure)
- L'appréciation se base sur des critères et des indicateurs. Les experts sont formés à l'utilisation de ces critères et de ces indicateurs



2. Distinction entre observation et appréciation

Lors des examens **pratiques et oraux**, il est indispensable de **distinguer temporellement et matériellement** l'observation de l'appréciation

- a. D'abord il y a l'observation et le procès-verbal de ce qui a été observé :
- Qu'est-ce que le candidat a fait et dit ? dans quel ordre ? de lui-même ou sur instruction ou demande ?
 - Comment le candidat a-t-il justifié ses solutions ? a-t-il proposé des alternatives ?
 - etc.
- Lors d'examens oraux, il est recommandé de déterminer par avance clairement entre experts qui pose les questions et qui établit le procès-verbal
- Les formulaires d'observation, déjà rédigés et comprenant des cases à cocher pour les descriptifs de comportement, facilitent la prise de procès-verbal



b. Puis vient l'appréciation et la détermination commune de l'appréciation par les experts :

- Dès que le candidat a quitté le local d'examen, les experts complètent leurs observations
 - C'est à ce moment-là seulement que débute l'appréciation par les experts
 - Le comportement observé et enregistré dans le procès-verbal sert d'**indicateur** pour savoir si les **critères d'appréciation et de prestations** sont remplis
- À chaque matière d'examen doivent correspondre des critères d'appréciation
 - Une définition claire est requise à l'avance de ce qui est « satisfaisant », « insatisfaisant » ou « réussi », « non réussi »
 - Les experts ont besoin de suffisamment de temps entre les candidats pour procéder à l'appréciation et accorder leurs points de vue



3. Erreurs d'observation et tendances en matière d'appréciation (1)

La personne A est :

attractive, intelligente, expérimentée, lente, négligente, âgée

La personne B est :

âgée, négligente, lente, expérimentée, intelligente, attractive

Spontanément, laquelle des deux personnes est compétente : la personne A ou la personne B ?

=> La première impression fait foi !



3. Erreurs d'observation et tendances en matière d'appréciation (2)

**Rentrée scolaire 2009 quelque part en Suisse
Le maître fait l'appel :**

« Mustapha El Ekhzeri » - « Présent »

« Achmed El Cabul » - « Présent »

« Kadir Sel Ohlmi » - « Présent »

« Mohammed Endahrha“ - « Présent »

« Ala In El Sner » - Silence dans la salle de classe

« Ala In El Sner » - Toujours le silence dans la salle de classe

Dernier appel : « Ala In El Sner »

Tout à coup, un élève se lève au fond de la classe et dit :

« C'est vraisemblablement moi, mais je m'appelle Alain Elsner ! »

**=> Erreur au niveau
de l'attente**



Erreurs fréquentes d'observation et tendances en matière d'appréciation :

- **Débit rapide**: La personne qui parle vite donne l'impression d'en savoir plus, d'être meilleure
- **Première ... et dernière impression** : Un comportement assuré en début de séance d'examen oblitère les erreurs commises par la suite et un « finish en beauté » fait oublier les erreurs précédentes
- **Attrait externe et sympathie**: Les candidats attrayants ou sympathiques sont mieux appréciés, mais si les experts en sont conscients ils les apprécient moins bien (exagération dans la correction)
- **Rôle de l'ordre séquentiel** : Chaque candidat est apprécié en fonction du candidat précédent et non sur la base de critères d'observation
- **Tendance au juste milieu** : Les experts choisissent généralement des appréciations moyennes et évitent les extrêmes (note 1, 2 ou 6)
- **Information préalable** : Si les experts connaissent déjà les candidats (cours préparatoires), leurs attentes peuvent en être affectées (prophéties autovérifiées)
- **etc. ...**



4. Justifier, justifier, justifier...

Les appréciations doivent être **justifiées du mieux possible** en ce qui concerne :

- la base servant à la prise de décision par la commission d'examen ou la commission d'assurance qualité
- l'appréciation et la prise de décision dans les cas limites
- la justification d'appréciations insuffisantes auprès des candidats (ce qui permet d'éviter le dépôt de recours)
- l'exposé, en cas de recours, des modalités d'appréciation

Trucs et astuces :

- ✓ Formulation claire et univoque des tâches
- ✓ Prise de procès-verbal complète en ce qui concerne l'observation et le déroulement de l'examen
- ✓ Fixation préalable des critères d'appréciation et des indicateurs
- ✓ Bonne formation et préparation des experts



5. Aides, matériel et liens

Sont utiles pour l'élaboration des examens et le choix des critères d'appréciation et des indicateurs :

- le partage d'expériences avec d'autres organes responsables d'examens (commissions d'examens, commissions d'assurance de la qualité)
- le conseil externe par des firmes spécialisées (possibilité de soutien financier par l'OFFT dans le cadre de la promotion de projets)
- la formation des experts, par exemple avec le soutien de l'IFFP :
<http://www.ehb-schweiz.ch/fr/formationcontinue/expertsauxexamens/Pages/default.aspx>
- le manuel des experts aux procédures de qualification de l'IFFP :
http://www.ehb-schweiz.ch/fr/quinoussommes/dokumentedownloads/Documents/Handbuch_PEX_f.pdf
- le portail des experts aux examens allemands :
<http://www.prueferportal.org/html/index.php>





Remerciements

Précisément parce que les examens professionnels fédéraux sont basés uniquement sur les prestations des candidats, les exigences de qualité et de fiabilité sont très élevées.

Durant nos visites de séances d'examens, nous constatons que les commissions d'examens et les commissions d'assurance de la qualité, de même que les experts aux examens, font tout leur possible pour répondre à ces exigences élevées.

Nous espérons que nos ateliers de partage d'expériences et nos feedback à vos examens vous aideront dans votre tâche.

Nous vous remercions de votre engagement et de votre grande compétence en rapport avec les examens professionnels fédéraux et de votre volonté de vous améliorer en vous aidant les uns les autres.